

## « Pinel en lutte » n'a pas le monopole de la représentation des agents !

C'est une curieuse conception de la démocratie mais aussi de la liberté d'agir et de penser que vient de nous livrer « Pinel en lutte » dans son communiqué de presse.

Contrairement à ce qui est affirmé, ce ne sont pas les agents qui ont sollicité la CFDT pour rejoindre le mouvement. Ce sont quelques membres d'un collectif diffus, déjà constitué et qui portait ses propres revendications. Le fait que ces revendications soient votées en assemblée générale ne suffit pas pour autant à les transformer en revendications de l'ensemble du personnel, loin s'en faut. Le taux affiché de grévistes (à peine 2%) pose d'ailleurs question.

La CFDT a autant de légitimité si ce n'est davantage à représenter les agents qu'un collectif composé pour partie de personnes extérieures à l'établissement et qui par conséquent ne peuvent se targuer de représenter le personnel. Seule une organisation syndicale dispose de cette prérogative.

Nous n'avons pas, contrairement au collectif « Pinel en Lutte » la prétention de représenter l'ensemble du personnel mais nous revendiquons le fait d'en représenter une fraction. Car n'en déplaise à nos détracteurs, il y a dans cet hôpital des hommes et des femmes qui non seulement ne se retrouvent pas dans le mouvement en cours mais qui ne supportent plus d'être mis à l'index et d'être stigmatisés parce qu'ils osent penser autrement. Cette approche sectaire n'est d'ailleurs pas sans conséquences sur la prise en charge des patients, ce qui est totalement inacceptable.

### CFDT, LE SYNDICAT QUI AVANCE



La CFDT, organisation syndicale représentative, n'a certainement pas à demander l'autorisation au collectif « Pinel en Lutte » pour aller rencontrer l'ARS ou la Direction et pour continuer à porter les revendications des agents pour obtenir des avancées.

Nous notons pour notre part qu'à chaque fois qu'un rendez-vous est proposé par les divers partenaires institutionnels, le collectif « Pinel en Lutte »

choisit la politique de la chaise vide, déclinant systématiquement les invitations, d'où qu'elles émanent. Ce n'est pas notre conception du dialogue social.

Pour la CFDT, la mobilisation n'est pas une fin en soi. A quoi bon camper durant deux mois et faire le buzz si au final on n'avance sur rien parce qu'on ne discute de rien !

Alors oui, y compris cette semaine et n'en déplaise au Collectif, la CFDT est allée rencontrer la Direction pour avancer sur des questions aussi sensibles et déterminantes pour les agents que :

- La situation des agents en CDD et la précarité dans laquelle ils sont confinés, apprenant parfois la veille pour le lendemain leur maintien au poste. Au 31 Août, cela représente 86 CDD toutes catégories confondues. Soulignons que le phénomène ne touche pas que les soignants mais également les administratifs et les techniques sans qui l'hôpital ne fonctionnerait pas.

- Les conséquences d'une absence de gestion raisonnée des disponibilités : nombre d'agents dont on sait qu'ils ne reviendront jamais dans l'établissement continuent de bloquer des postes, parfois pendant 10 ans, au détriment de ceux qui les remplacent et qui ne bénéficient ainsi d'aucun déroulement de carrière ni de la prime de service. Et comme à la CFDT nous aimons les chiffres et que nous travaillons sur du concret, nous pouvons affirmer que ce sont à ce jour 64 agents qui bénéficient d'une disponibilité et qui ne sont donc plus présents dans l'établissement.

- L'insuffisance de l'accompagnement des agents en retour de longue maladie qui se retrouvent du jour au lendemain plongés dans les méandres des services alors même qu'ils ont besoin d'être sécurisés et épaulés.

- L'absence totale d'ASH sur certains services des jours entiers ; la CFDT demande la mise en place de procédures d'urgence qui permettent d'y pallier au pied levé.

- Les logiques de sectorisation qui embolissent certains secteurs et qui constituent un frein à des prises en charge de qualité.

En avançant sur ces questions de façon concrète et pragmatique et en refusant de se cantonner au registre de la plainte et de la révolte, la CFDT estime jouer pleinement son rôle. C'est ce qu'attendent les salariés et la CFDT continuera à porter la voix de tous ceux qui aujourd'hui ne se sentent pas représentés par le Collectif et ne se retrouvent pas dans son type d'action.

**Ceci étant, la CFDT souhaite dans l'intérêt général, pouvoir échanger sur cette situation et convie les représentants des organisations syndicales locales à un temps de rencontre.**